L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 21 MARS.

FEUILLETON.

LE PETIT-FILS DE LA MARQUISE

NOUVELLE.

Par Victor Perceval.

VIII.

(Suite.)

Le comte était incapable d'empocher les roubles promis; mais de la reconnaissance il en accepterait tant qu'on voudrait. Or, à partir de ce jour, la tante et la nièce s'étaient potisées pour lui en offrir le plus possible.

Du reste, pour conjurer tout danger, le jeune homme s'était présenté sous le simple nom de comte Albert, et quant à la nuance plus ou moins accusée donnée à cet événement capital dans la correspondance avec le prince Limanoff, la tante n'écrivant jamais, mais bien la nièce, il n'y avait absolument rien à craindre.

Si vous ajoutez que la bonne dame était sourde à elle seule comme tous les pots du musée Campana, qu'elle comprenait très mal le français et qu'elle ne le parlait pas du tout, qu'elle dormait fréquemment, même pendant le jour, et que sa rigidité de chaperon était d'ailleurs tempérée par une indulgence naturelle, vous arriverez à cette conclusion: que Vanda et M. de Mortain pouvaient tout à l'aise, se collectionner pour l'avenir de charmants souvenirs.

La transfiguration qui, sous les tendres regards de la princesse, s'opérait en ce jeune homme, habituellement calme et sérieux, tenait du miracle: le marbre palpitait et se faisait chair, les ombres s'éclairaient, le front s'entourait comme d'une auréole, la vie éclatait par tous les pores, la terre avait disparu pour faire place aux espaces bleus semés d'étoiles d'or.

Ces deux cœurs ne se découvraient leurs trésors que l'un à l'autre; Vanda, seule, connaissait l'Albert véritable, le volcan caché sous une couche de neige; de même que le seul Albert pouvait apprécier à leur vraie valeur les qualités sérieuses de sa chère Vanda.

Certes, le terrain était glissant, et pour avoir beaucoup de l'ange, Mme Limanoff n'était pas moins une simple mortelle. La vertu a ses limites, le sacrifice aussi; du moment qu'une jeune fille a déclaré à son futur qu'elle en aime un autre; du moment que le futur s'acharne et s'impose quand même, ne mérite-t-il pas tous les malheurs?

Si le prince Limanoff y échappa ce ne fut pas faute de les avoir mérités.

Peut-être que, vivement pressée, sollicitée, suppliée par Albert, Vanda se fût laissé vaincre après plus ou moins de combats. Mais sa grande sauvegarde était dans Albert lui-même, dont l'amour éthéré voulait une idole sur un piédestal, et chez qui le fou se serait très probablement éteint le jour où il l'en eût fait descendre.

Il est très bien, très distingué, ce monsieur Albert, d'Albert.... disait quelquefois la vieille tante à sa nièce; n'est-ce pas là le nom originaire de la famille de Luynes?

—Je croirais assez que oui, répondait Vanda, à qui souriait la perspective d'entendre sa tante raconter plus tard, à Saint-Pétersbourg, qu'elles avaient fait, en voyage, la connaissance d'un de Luynes.... Ce qui supprimait toute allusion possible à M. Mortain.

Ce bonheur relatif devait durer tout un mois: une éternité, lorsqu'il s'agit de souffrir; mais un éclair, une seconde, presque rien, lorsque c'est l'unique intervalle, la seule éclaircie entre de longues souffrances passées et futures.

Le mois écoulé, les dames Limanoff partaient pour Biarritz, où le chambellan du czar devait venir les rejoindre pour les ramener ensuite en Russie.

Et alors.... quand Vanda et Albert se reverraient-ils?

C'était le secret de l'avenir.

IX.

De Nice nous revenons à Arcizac, quelques jours après l'installation de l'auditeur au conseil d'Etat.

L'aube se lève à peine, et déjà M. Berthier vient de faire comme elle. Du reste, il est mécontent, contrarié, mal à l'aise; il se promène de long en large dans sa chambre et fume cigare sur cigare, accoudé à sa fenêtre.

Il guette l'instant où il verra paraître Zéphirin, habituellement plus matinal, et qui, pour une raison que nous ne tarderons pas à savoir, a beaucoup de peine à quitter son lit.

Le domestique descend enfin de la chambrette qu'il habite au-dessus de la remise. Son premier soin est d'aller à la pompe et de s'y submerger la tête à jet continu.

—Zéphirin, ici! à l'ordre, crie rudement M. Berthier du haut de sa fenêtre.

Zéphirin se hâte, grimpe l'escalier quatre à quatre, frappe à la porte, entre sur l'invitation qui lui en est faite, et les deux talons sur la même ligne, le petit doigt de la main gauche à la couture du pantalon, la paume droite renversée à la hauteur de l'œil, pâle, défait, agité d'un trouble secret, il attend....

M. Berthier commence par le foudroyer du regard.

Puis:

—Sabre de bois! morbleu! ventrebleu! dit-il.

—Mon capitaine....

—Taisez-vous!

—Mon capitaine....

—Répondez!

M. Berthier était trop ému lui-même pour se rendre bien compte de cette double tâche incompatible—parler et se taire—qu'il imposait à Zéphirin.

—Il ne s'agit pas de "mon capitaine," reprit-il; brute, animal! mauvais soldat!

—Cela ne m'était jamais arrivé, balbutia le pauvre garçon.

—Tu n'en est que plus coupable! Si c'était un vice, un penchant insurmontable, on aurait pitié et on te pardonnerait.... Comment! malheureux, toi que j'ai toujours connu sobre comme un chameau, tu te grises abominablement!

—Mon capitaine, je vas vous dire....

—Et quel moment choisis-tu pour cela?

—Mon capitaine, je n'ai pas choisi.

—Celui où j'ai chez moi M. le comte de Mortain!....

—C'est justement à cause de lui, mon capitaine.

—A cause de lui?.... Voilà qui est fort, par exemple!

—C'est-à-dire à cause de Joseph, son valet de chambre.

—Si tu voulais t'expliquer plus clairement.

—Je vas vous dire, mon capitaine.... J'ai quelque bien au pays, comme vous savez, et j'arrive sur la quarantaine.... Pour lors, j'avais songé à compléter le fournimemt, en m'adjoignant une femme légitime....

—Eh bien, après?

—Geneviève ne me déplaisait pas; je l'avais là sous la main.... ça m'évitait de chercher ailleurs et de négliger mon service.... je vous avais même consulté à ce sujet, mon capitaine, et vous aviez partagé ma manière de voir....

—Je la partage toujours.

—Geneviève me lanterne bien un peu, l'histoire de me piquer au jeu, mais elle disait plutôt oui que non.... lorsque est escogriffe de Joseph est venu tout gâter. Ah! ne me parlez pas des femmes, mon capitaine!

—Mais il me semble que c'est toi qui m'en parles.

—C'est une race fourbe et pernicieuse, reprit Zéphirin, une engeance féroce; pour les morsures des serpents on a trouvé des remèdes, mais contre la femme on n'a encore rien trouvé.

L'indignation de M. Berthier commençait à se calmer; à cette dernière sortie, il ne put s'empêcher de sourire.

—Elles sont courtisées, poursuivit Zéphirin, par un brave garçon, simple et uni comme bonjour, qui a de quoi, qui les aime sincèrement et qui ne demande qu'à les rendre heureuses.... Vlan! Voilà qu'un freluquet, un rien qui vaille, se présente en cravate blanche, en culotte de peau, en belles bottes, et vous, l'ancien, le vrai, le solide, vous n'êtes plus bon à rien!

—Où veux-tu en venir?

—J'en veux venir à ceci, mon capitaine, que depuis l'arrivée de ce Parisien de malheur, toutes les préférences de Geneviève sont pour lui; à l'office, je ne suis plus qu'un zéro. Mon idée était de casser les reins à l'insolent, mais j'ai compris que, dans la circonstance, cela ne se pouvait pas. Pour lors, j'ai voulu oublier, noyer mon chagrin....

—Oui, et tu t'es mis dans un bel état! As-tu la souvenance de ce que l'ivresse t'a fait faire?

—Vaguement, mon capitaine.

—D'abord, quand le comte t'a demandé une allumette et un cigare, tu as allumé le cigare toi-même, tu l'as gardé dans ta bouche, puis tu as offert l'allumette à M. de Mortain. Ensuite, tu as laissé tomber une pile entière de mes belles assiettes de porcelaine.

D'un mouvement désespéré, Zéphirin jeta sa casquette par terre, et, s'administrant à lui-même une volée de coups de poing:

—Vous allez me mettre à la porte, mon capitaine.... c'est sûr, et, d'ailleurs, je l'ai mérité.

—Non, mon ami, reprit M. Berthier; une heure d'oubli ne peut pas contrebalancer quinze années de bons et loyaux services.

Et comme Zéphirin continuait de se maltraiter avec une férocité inquiétante:

—Prends garde! ajouta le vieil officier en riant; si tu te désoles par trop, tu pourrais bien te griser encore.

—Il n'y a pas de danger, mon capitaine; je ne boirai plus de ma vie!

—Oh! oh!

—Que quand j'aurai soif....

—A la bonne heure! ce serment-là m'inspire plus de confiance que l'autre.... Et quant à Geneviève, mon vieux Zéphirin.... jamais tu n'empêcheras une jolie fille de faire la coquette avec un joli garçon. Ce sont là des feux de paille qui ne détériorent pas la maison....

—Hum! [illegible] en réprimant une grimace, il ne faudrait pourtant pas que....

—Allons! interrompit M. Berthier, va maintenant à ta besogne, et qu'il ne soit plus question de tout cela.

Zéphirin fit un pas vers la porte et revint.

—Mon capitaine, demanda-t-il, un hôte c'est sacré, n'est-ce pas?

—Certainement.

—Et quand ce n'est plus un hôte, ce n'est plus sacré?

—Que diable me chantes-tu là?

—Rien, mon capitaine, c'est seulement pour savoir....

Et Zéphirin s'en alla du fond [illegible] les os de ses phalanges, comme un homme qui démangent de sourdes envies de lacérer quelqu'un ou quelque chose.

X

Ce qui se passait à l'antichambre—moins le tonique employé par Zéphirin et auquel M. Langlade n'avait pas recours—se renouvelait au salon.

Fernand était timide et d'un naturel réservé, ce qui arrive souvent aux âmes fières; mais il était également ferme et courageux, et quant à reculer devant un rival, vrai ou présumé, quant à céder une place acquise sans la disputer vaillamment, il n'aurait pas fallu lui en parler.

Ces caractères sont peu enthousiastes; ils ne manquent pas d'une certaine patience; ils se taisent longtemps; puis, le jour venu, la mesure comble, au lieu de parler, ils éclatent.

Du reste, jusqu'à l'arrivée d'Aurélien, les médiances de Fernand avaient été fort vagues: elles résultaient de la froideur, de la légèreté d'Eglantine, mais il ne pouvait mettre un nom sur aucun visage.

Or, maintenant qu'il y avait un ennemi dans la place,—l'ennemi c'était M. de Mareuil,—de qui, huit jours plus tôt, n'eût été qu'une retraite en bon ordre, avait devenu si plus si moins qu'une défaite complète.

Fernand revenait donc chaque jour à la villa, comme par le passé; mais il y était à l'état de pelote, dans laquelle Mlle Eglantine trouvait le moyen d'enfoncer, par heure, un millier d'épingles.

Cela consistait en d'imperceptibles préférences, en attentions muettes, en équivoques gazées, en intonations aigrelettes d'une part et flûtées de l'autre.

Ainsi, à table, Mlle Berthier mettait Fernand à sa droite, la place officielle, et Aurélien à sa gauche, le côté du cœur. Il semblait ainsi que l'étranger fût déjà plus de la maison que l'ancien commensal.

S'agissait-il de jouer, au piano, tel ou tel morceau, elle déférait toujours au choix du prétendu comte.

Il en était de même pour les promenades, pour les excursions en projet, pour les nuances qui s'allieraient le mieux dans la tapisserie commencée, pour l'appréciation d'un livre ou d'une partition, pour tout et pour rien.

Aurélien commençait à devenir sérieusement épris. Quoique sourde encore, la lutte se dessinait peu à peu; il va sans dire que les deux concurrents cherchaient et trouvaient, mille fois le jour, l'occasion de se lancer quelque trait, quelque sarcasme, mais si bien édulcorés par les palliatifs du savoir-vivre, que force était de les avaler, sans trop de grimace, comme une pilule dans un pain à chanter.

Quand l'amour vient de mordre au cœur ces jeunes filles douces, peureuses, sensibles, que la vue d'une araignée met en fuite et qui s'attendrissent sur une mouche occise, elles sont parfois, à l'égard du soupirant qui les importune, aussi audacieusement cruelles que des cannibales.

(A continuer.)

ORDRE D'ELECTION.

OFFICIEL.

ETAT DE LA LOUISIANE.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF, Nouvelle-Orléans, 19 février 1873.

ATTENDU, que le Sénat de la Louisiane a, le dix-neuvième jour de février 1873, par un vote constitutionnel des deux tiers de ses membres, déclaré les sénateurs dont les noms suivent, expulsés du Sénat, à savoir: A. E. Barber, A. B. Harris, J. H. Ingraham, P. F. Herwig, M. H. Twitchell, Edward Butler; et

Attendu que les sièges des sénateurs dont les noms suivent, ont été déclarés vacants, à savoir: O. H. Brewster, T. B. Stamps, E. L. Webber et T. C. Anderson; et

Attendu qu'une information officielle de telles vacances m'est parvenue conformément à la loi;

Maintenant, c'est pourquoi, moi, JOHN McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, je lance cet ordre d'Election aux Inspecteurs (Superviseurs) d'Enregistrement dans les Paroisses et Districts Sénatoriaux ci-après dénommés, leur ordonnant et notifiant de tenir des élections pour élire des Sénateurs pour leurs Districts respectifs, conformément à l'Acte No 98, approuvé le 20 novembre 1872, comme suit:

Un Sénateur du Dixième District Sénatorial, composé des paroisses Calcasieu, Lafayette, Cameron et St-Landry, pour remplir le terme non expiré de T. C. Anderson.

Un Sénateur du Dix-Huitième District Sénatorial, composé des paroisses de Ouachita et Caldwell, pour remplir le terme non expiré de O. H. Brewster.

Un Sénateur du Cinquième District Sénatorial, composé de la paroisse de Plaquemines et de la Rive Droite de la paroisse d'Orléans, pour remplir le terme non expiré de Edward Butler.

Un Sénateur du Quinzième District Sénatorial, composé des paroisses de Concordia et des Avoyelles, pour remplir le terme non expiré de A. B. Harris.

Un Sénateur du Douzième District Sénatorial, composé des paroisses d'Est-Feliciana, de Ouest-Feliciana et Pointe-Coupée, pour remplir le terme non expiré de E. L. Webber.

Un Sénateur du Vingt-Deuxième District Sénatorial, composé des paroisses de Natchitoches, Rivière Rouge, De Soto et Sabine, pour remplir le terme non expiré de M. H. Twitchell.

Deux Sénateurs du Premier District Sénatorial, composé des Premier, Deuxième et Troisième Wards de la paroisse d'Orléans, pour remplir les termes non expirés de A. E. Barber et P. F. Herwig.

Un Sénateur du Troisième District Sénatorial, composé des Septième, Huitième et Neuvième Wards de la paroisse d'Orléans et la paroisse de St-Bernard, pour remplir le terme non expiré de J. H. Ingraham.

Un Sénateur du Sixième District Sénatorial, composé des Douzième, Treizième et Quatorzième Wards de la paroisse d'Orléans et des paroisses de St-Charles, Jefferson et St-Jean-Baptiste, pour remplir le terme non expiré de T. B. Stamps.

Les dites élections auront lieu et notification en sera donnée dans l'espace de temps prescrit par la loi, et les retours en seront faits conformément à la Constitution et aux lois de l'Etat.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, ce dix-neuvième jour de février, dans l'année de Notre Seigneur mil-huit cent soixante-treize, et la quatre-vingt dix-septième de l'Indépendance des Etats-Unis.

(Signé) JOHN McENERY,

Par le Gouverneur:

(Signé) S. ARMSTEAD, Secrétaire d'Etat.

Pour copie conforme:

WALTER S. LONG, Assistant Secrétaire d'Etat.

20 fév

LOTERIES.

LOTERIE

DE

L'ETAT DE LA LOUISIANE

SUR LE

Plan de combinaisons—

Tirage tous les jours.

Gros lots : : $6000

$5000 $4500

Prix du billet—Une piastre seulement.

Partie de billet en proportion

Plan de police.

Tirage tous les jours.

24déc—

L. MAC CARTHY,

IMPORTATEUR ET MARCHAND D

Cigares de la Havane.

CAFÉ, SUCRE ET CONFITURES

A l'angle des rues

BIENVILLE ET VIEILLE-LEVÉE.

Nouvelle-Orléans.

Lock Box No 794 du Bureau de Poste.

18 déc—3—m

Fonderies Machines, &c.

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,

Entre les rues Baronne et Dryades, Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,

SHAKESPEARE, SMITH & CO.,

—Successeurs de—

GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuges, Moulins à scie, Machines de [illegible], Moulins à coton, Grilles, Devants de magasins, Colonnes, Ventilateurs et Poêles de [illegible].

FONDERIE DE LEEDS.

ETABLIE EN 1825.

Au coin des rues Delord et Fouche...

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Moulins à sucre, des Moulins à [illegible], des Chaudières à sucre, des Machines à [illegible], des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Moulins, des Roues et Fourneaux, des Grilles; à entreprendre toute espèce de travaux d'architecture, de ferronnerie et toute espèce de Machinerie pour l'usage. [illegible]

Fonderie et Fabrique de [illegible]

D'ARMSTRONG.

Au coin des rues [illegible]

W. J. J. [illegible]

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A [illegible], MOULINS A SCIE, &c.

[illegible]

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

CE BITTER est très remarquable par sa couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. Sa saveur est légèrement amère et son action sur l'estomac est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les anciens peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il anime cet organe si important et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégonfle, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont soin de leur santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il supprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui durent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

Le Sang

est le suc nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie féconde les organes, comme les fleuves fécondent les verdoyantes campagnes, comme le Nil féconde l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang—faiblesse; avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties du sang se forment au dépend des aliments. De même que le fermier qui veut commencer son champ cherche et trouve dans son grenier les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments donnent du sang riche, il faut qu'ils soient [illegible] digérés, bien élaborés. Elaborer et digérer [illegible] aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si le laboureur n'a pas bien cultivé son champ, rien ne poussera. De même si l'estomac est malade il digérera mal ou pas du tout. Le cheval met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du sucre; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retard de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par trop de personnes dignes de foi pour que nous ne prenions pas la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certains que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

minés par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps, et s'ils n'ont pas pu la couper par la quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit ne s'être guéris qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le bitter contient des substances anti fébriles, et si on augmente la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viandes et de légumes frais, ceux qui boivent une eau croupissante et odorante, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces gens-là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui soutiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur genre d'affaires sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER.

22 sept—

AUGUSTE COUTURIÉ,

30........Rue de la Vieille-Levée........30

Seul Agent pour la vente des

Champagne Chs. Heidsieck & Co.,

Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,

Genièvre de Houtman & Co, Double Ancre,

—Offre à vendre—

Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1863, 1864, 1866, 1854 et S. O. P.

Vins Rouges de Ladon, St-Vivier et St-Sauveur. 1er août—1an

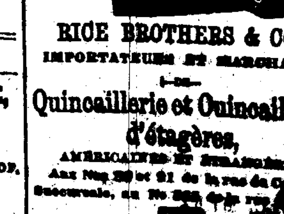

RICE BROTHERS & CO.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

—DE—

Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,

AMÉRICAINES ET ETRANGÈRES,

Aux Nos 29 et 31 de la rue de Canal,

Succursale, au No [illegible]

Entrepôt, aux Nos [illegible]

OUTILS de charpentier et de [illegible], MACHINES et [illegible], ARTICLES [illegible] [illegible] de MÉNAGE. [illegible]

GOUTTE ET RHUMATISMES!

GUÉRISON RADICALE OBTENUE PAR L'EMPLOI DE

BAINS DE VAPEUR,

[illegible]

H. GAMBIN,

[illegible]

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bateaux de cette ligne [illegible]

VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, samedi, [illegible]

SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 5 avril

PEREIRE, capt. Danré, samedi, 19 avril.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125; Seconde cabine, $80. Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent, en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en économisant beaucoup de temps, d'ennuis et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. MACKENZIE, Agent, 58, Broadway, New-York.

Ou à L. GRAND, Agent, 3, Gallier Court, Levée N., N. O.

nov—1an

Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, faisant le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Liverpool, et entre Glasgow et New York, savoir:

LOUISIANA,	de 2500 tonneaux,	capt. Stewart.	
MINNESOTA,	2500	capt. [illegible]	
ALABAMA,	de 2500	capt. [illegible]	
PENNSYLVANIA,	2500	en construction.	
VIRGINIA,	de 2500		
GEORGIA,	de 2500		

Les steamers de cette ligne partiront

Pour Liverpool, comme suit:—

MINNESOTA,	le ou près du SAMEDI, 12 Avril	
ALABAMA	"	3 Mai
LOUISIANA	"	17 Mai
MINNESOTA	"	7 Juin
ALABAMA	"	28 Juin

Il recevra du fret et signera des connaissements pour le Hâvre, Brême, Hambourg, Anvers, Rotterdam et tous les ports du Continent.

Des billets de retour, bons pour 12 MOIS, se vendront à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Bons pour capitaux sans charge extra.

Une servante de chambre et un médecin sont engagés sur chaque steamer. On n'a rien à payer pour leurs soins et pour les médicaments.

On vendra des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage (excellent aménagement), s'adresser à

A. K. MILLER & CO., Agents, Au No. 28, rue Carondelet, Nlle-Orléans.

ROSS, SKOLFIELD & Co., No. 2, Chapel Street, Liverpool,

LEWIS T. MERROW & CO., No. 68, Great Clyde Street, Glasgow.

4 octob

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Hâvre, Cherbourg, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques nouveaux steamers de la Compagnie,

Germania, Capt. Winzen, Saxonia, Capt. Brandt, Vandalia, Capt. Franzen,

—Partiront comme suit—

De Hambourg.	Du Havre.	De Santander.	De la Nlle-Orléans
	"Vandalia"		
Fév. 1	Fév. 4	Fév. 7	Mars 12
	"Germania"		
Mars 29	Avril 1er	Avril 4	Mai 7—1873

En partant de Hambourg, les steamers touchent au Hâvre, à Santander, à la Havane, et dans le voyage de retour, ils toucheront à la Havane, à Santander, à Cherbourg (éventuellement au Hâvre), pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR:

De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, à Santander, ou à Hambourg:

Première Cabine, $150—Entrepont, $45.

Du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Première Cabine, $150—Entrepont, $40.

On peut obtenir des billets de passage du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux agents.

On signera des connaissements pour tous les ports du Continent, entre le Hâvre et Cronstadt.

MM. Pecke et Wilkens, à Galveston, et Mr. Ernest Caswell, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements directs pour leurs lieux de destination pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile en transbordements sur les steamers de la Compagnie, de la Nouvelle-Orléans.

Pour de plus amples détails, s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & CIE, Agents Généraux, 186, Rue de la Commune.

C. B. RICHARD & BOAS, Agents-Généraux de Passage, 61, Broadway, New York. 1 sept—6m

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	De BREME.	De la NLLE-ORLEANS.
Frankfurt	29 janvier.	5 mars.
Hannover	26 février.	2 avril.
Koeln	12 mars	16 avril.
Strassburg	26 mars.	30 avril.
Frankfurt	9 avril.	17 mai.

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils toucheront à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres.................................$[illegible] en or.

Entrepont.................................$[illegible]

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres.................................$[illegible] en or.

Entrepont.................................$[illegible]

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres.................................$[illegible] en or.

Entrepont.................................$[illegible]

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, Au No 42 de la rue de l'Union. août—1an

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants

NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS,

Le steamer

GEORGE WASHINGTON, E. E. Vaill, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 22 mars à 9 h. A. M.,

Passage...........$50.

Cette Ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

POUR PHILADELPHIE, via la Havane.—Départ, VENDREDI, le 28 mars, à 8 P. M.

Portant la malle des E. U.

Le beau steamer, de première classe

YAZOO, capt. Barrett,

Pour fret ou passage, s'adresser à

EDW. A. YORKE, Agent, [illegible]

Le steamer JUNIATA, capt. Catherine, suivra et partira à son tour régulier.

Feutre d'Irlande à Toits,

NOUVEAU SYSTÈME DE TOITS NON INFLAMMABLES,

DE D. ANDERSON & SON.

CETTE nouvelle préparation est [illegible] [illegible]

J. S. LINGHAM, agent, Au No 15 de la rue Union

MEUBLES.

D. Kelham & Co.,

Aux Nos. 26 et 28 de la rue Royale,

VIENNENT de se [illegible] [illegible]

J. B. CAMORS & CO.,

MARCHANDS DE FARINE

—ET—

Négociants Commissionnaires,

63........RUE TCHOUPITOULAS........63

NOUVELLE-ORLEANS.

28 juin—1an

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,

60........PASSAGE DE LA BOURSE........6

Bureau [illegible]

[illegible]

VAPEURS.

Arrangement d'Hiver.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans — Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des Etats-Unis

CAMELIA,

[illegible]

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.

[illegible]

COHEN M. SORIA,

Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

1er juin—1an

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ.

T. P. Leathers, capitaine, [illegible] et C. Grice, commis.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, [illegible] et tous les débarcadères intermédiaires. A Vicksburg le NATCHEZ relie avec les steamers qui remontent les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JNO. JANNEY 180 Commune.

7 sept—6m

Packet du Grand Ecore, Natchitoches et Alexandria.

Arrangement permanent.

Part tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M., pour Grand Ecore, Alexandria, Montgomery, Cotile, Compte, [illegible] de la rivière Rouge, et pour tous les landings et habitations qui se trouvent sur la Rouge. L'élégant steamer

E. L. DODGE No 2,

Cap. John Blanc; John C. Lizano, commis, partira comme il est indiqué ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

BRITTON & EPPLER, 126, rue Gravier,

LORD & McPEAKE, 70, rue Gravier.

Ce steamer prendra du fret pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton-Rouge, Port Hudson, Hermitage, Waterloo et Bayou-Sara.

Paquebot Régulier des Ouachita.

Partira tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M.

Pour Opelousas, Washington, Port Barré, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le nouveau et beau bateau à vapeur FERRIDAY, capitaine H. H. Brand; commis, J. S. Schmidt, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

BRITTON & EPPLER, Agents, No 126 rue Gravier.

Agents. G. CARRIER, Washington, J. DUBOURDIEU, Port Barré.

Bayou Barthélemy. — Paquebot Régulier.

Départ, Jeudi, 20 mars à 5 heures P. M.

Pour le Bayou Barthélemy, Ouachita City, Trenton, Monroe, Columbia, [illegible] Landing, Harrisonburg, Trinity, et tous les débarcadères intermédiaires des rivières Ouachita et Black, prenant tout le fret du bayou Barthélemy, jusqu'à Portland. — Le paquebot régulier BIG HORN, capitaine J. C. Weeks, commis L. P. Delahoussaye, partira ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à

J. E. CARLIN, No 4 de la rue Tchoupitoulas.

LORD & McPEAKE, No 70 de la rue Gravier.

13mars—2f

Bateau de la Nlle-Orléans et de Grand Ecore—Une fois par semaine.—Le bateau à vapeur ST. MARY, capitaine Jno. C. Mitchell; Geo. C. Hamilton et Tom J. Dowty, commis, partira tous les SAMEDIS, pour Grand Ecore, St-Maurice, Montgomery, les débarcadères de Durand et de Rutten, la Rivière aux Cannes, Alexandria, les débarcadères de Normand, et de Byrbin et tous les débarcadères intermédiaires.

M. W. JOYCE, No 72, rue Front.

J. E. CARLIN, No 4, rue Tchoupitoulas.

JNO. JANNEY, No 180, rue de la Commune

18év—1m.

TUNICA.

Pour Tunica, le débarcadère Fisher, New Texas, Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine et les débarcadères intermédiaires, le steamer

W. S. PIKE.

de la malle des Etats-Unis, faisant le service deux fois par semaine—capitaine J. J. Brown, part tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 5 heures P. M. pour Tunica. J. E. CARLIN, agent, au No 4 de la rue Tchoupitoulas.

11 sept

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton Rouge, et au Railroad de Clinton.

Partant tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau ST. JOHN, capitaine W. B. Greathouse, commis, J. P. McElroy.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

R. O. MELANCON, 11, rue Conti.

Bayou Lafourche Packet.

2 voyages par semaine.

CARRIE A. THORN,

J. Delteros, Capt. M. H. Landry, commis.

Jours de départ, tous les lundis soir à 5 heures et tous les vendredis matin à 10 heures. Ce bateau est le premier du fret et des passagers pour tous les atterrages de la côte et du Bayou Lafourche. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

24 oct—6m

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nlle-Orléans, tous les MERCREDIS à 10 heures A. M., et les SAMEDIS

Le bateau LIZZIE HOPKINS, Capitaine J. F. Aucoin, Commis P. A. Chaisson.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Ce bateau recevra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche et compris Lockport, Labadieville, Thibodeaux et Houma, [illegible]

18 juil—6m

GEO. MERZ.

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIÈRE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera recevront à toutes les heures de la journée [illegible]

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15........RUE ROYALE........13 et 1

Entre les Rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les Matinées, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier, des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS—sucre en pains, coupés, en morceaux, et sucre en poudre.

A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup"—article supérieur et pur de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS—provenant de la Raffinerie Crescent City, marqués "Orleans Louisiana," "Chalmette" "Pelican."

A. THOMPSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasse d'habitation, en demi-barils et barils.

A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE CLARIFIÉ—de différentes qualités blanc et jaune, en boucauts et barils.

A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucre d'habitation, en boucauts et barils.

A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ÉTRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, en boucauts et en caisses.

A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas

5 oct—1an

"BRILLIANT" DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 500,000

sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-unes des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St Louis

PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis

MÉDAILLON EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;

PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

49......RUE DU CAMP......49

Et achetez un "BRILLIANT".

H. HALLER.

Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.

On l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchaud, grates, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Bureaux: Rue St-Pierre, No. 5 (Ancienne Pontalba).

Assure contre les risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président.

A. SOCOLA, Vice-Président.

A. GRANGER, Secrétaire.

Comité des Finances:

[illegible]

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1873.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque [illegible] [illegible]

A. SOCOLA	JOS. DAVID,
F. JAUFROID,	C. W. DUNBAR,
M. BERWIN,	E. ENGLAND,
N. A LLAMBIAS	J. E. GOURDAIN,

R. M. DAVIS, Président.

NUMA LANDRY, Caissier.

CHEMINS DE FER.

Grand Chemin de Fer de Jackson.

Les trains partent et arrivent comme suit:

DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
Express	7.40 A. M.	Express	1.20 A. M.
Malle	4.00 P. M.	Malle	11.15 P. M.
Accommodation	4.00 P. M.	Accommodation	10.40 A. M.

Cette Route est de beaucoup de milles plus courte et offre plus d'avantages aux voyageurs de plusieurs heures que toute autre ligne pour les points du Nord et de l'Est. C'est aussi la seule sur laquelle il y a des chars Pullman jusqu'à Louisville, Humboldt et Memphis, sans changements. Il n'y a qu'un seul changement avant d'arriver aux principales villes du Nord et de l'Est. On achète les billets et obtient tous les renseignements au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hotel, Nouvelle-Orléans.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, Directeur Général. 16an—1an

Great Jackson Route.

Trains depart and arrive as follows: (From Depot foot of Calliope street.)

DEPART.		ARRIVE.	
Express	7.40 A. M.	Express	1.20 A. M.
Mail	4.00 P. M.	Mail	11.15 P. M.
Accommodat'n	4.00 P. M.	Accommod.	8.40 A. M.

This line is many miles the shortest, and many hours the quickest to all points North and East, and the only line running Pullman's Palace Sleeping Cars to Louisville, Humboldt and Memphis without change. Only one change to principal cities North and East. Tickets for sale and all information given corner Camp and Common streets, under City Hotel, New Orleans.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, General Manager. jan14—1y

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

Dépôt des Passagers au pied de la rue du Canal.

A partir du 9 février 1873

Les trains partiront à 6.00 h. du matin et à 5.15 h. de l'après-midi

Et arriveront à 5.55 h. de l'après-midi et à 4.00 h. du matin.

TRAIN D'AGRÉMENT POUR LES VILLES DE BAIN.—Ce train part tous les samedis, à 4 heures P. M., pour Ocean Springs, et part de cette dernière localité pour la Nouvelle-Orléans tous les dimanches, à 6 heures P. M., s'arrêtant à toutes les stations intermédiaires.

Les WAGONS-DORTOIRS DE PULLMAN vont jusqu'à Lynchburg, Atlanta, Louisville et St. Louis. Les trains se relient très exactement aux convois de toutes les routes populaires de l'Est, du NORD et de l'OUEST.

Billets à vendre coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel ainsi qu'au Dépôt.

S. H. SCRANTON, Surintendant Général.

E. P. SHUTE, Agent général des tickets.

1er janv

New Orleans, Mobile and Texas Rail Road.

Passenger Depot foot of Canal Street.

On and after February 9th 1873 trains will leave at 6.00 A. M. and at 5.15 P. M. " arrive at 5.55 P. M. and at 4.00 A. M.

COAST ACCOMMODATION TRAIN RUNS TO OCEAN SPRINGS—Leaves New Orleans every Saturday at 4 P. M.; leaves Ocean Springs every Sunday at 6 P. M.—stopping at all way stations.

PULLMAN'S PALLACE SLEEPING CARS run through Lynchburg, Atlanta, Louisville and St. Louis—making close connections with all the popular routes to the EAST, NORTH and WEST.

Tickets for sale corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

S. H. SCRANTON, Gen'l Sup't.

E. P. SHUTE, Gen'l Ticket Agt.

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à l'ancien dépôt, rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour—25 cents.

Pour la station de Gentilly—15 cents pour aller et retour.

A partir de la présente date, le service sera comme suit:

Départs de la Ville.		Départs du Lac.	
[illegible]		[illegible]	

Les dimanches les convois partiront toutes les heures, à partir de 2 h.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly doivent en avertir le conducteur avant le départ du convoi.

S. H. SCRANTON, Surintendant-général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue St-Ambroise, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et le retour se CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Des billets de commutation pour 500 milles à $10, et des billets pour toutes les stations sur le chemin, sont en vente au bureau des passagers.

Tout fret doit être payé d'avance.

Le fret pour le chemin et les débarcadères du Têche est livré à la Nlle Ibérie en St-Martinville. Le fret pour tous les débarcadères du Bayou Vermilion, sera reçu tous les samedis [illegible]

[illegible]

GEO. PANDELY, [illegible]

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues [illegible]

L'AMER HOME

EST LE

Meilleur Stimulant Tonique.

Les médecins qui l'ont examiné (et, parmi eux se trouvent quelques-uns des plus éminents du pays) reconnaissent qu'il est au nombre des plus purs et des plus efficaces. Il est fait de racines, d'écorce et de plantes dont la science médicale approuve les propriétés; il prévient, mieux qu'aucune boisson de ce genre, les

Maladies d'été, la Bile, les Fièvres en Frisons, les Fièvres Intermittentes, Fièvres d'[illegible], la Dyspepsie.

Il fortifie le système et vivifie l'intelligence. Il n'est pas de boutique que les membres en recommandent également, aussi rapidement, que le peuple ait aussi bien accueilli, que l'amer connu sous le nom de

HOME STOMACH BITTERS.

B. E. Castendyk,

Seul Agent au Sud,

No 23 rue Tchoupitoulas

14 août—1an—Merc.V.D

IMPORTANT

Pour les Cafés et Salons de Bière.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il délivre à domicile la meilleure

CINCINNATI LAGER BEER

à $6 50 par demi-baril.

ROBERT FASNACHT, rue Poydras.

7 avril—1an

Consulat de France,

AVIS MENSUEL — MARS 1873.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès d'une d'elles, celles qui en connaissent sont priées d'en donner avis au Consulat:

A	G
Adrien Mathurin	Gossard (les époux)
Allibé [illegible]	Gioveni Joseph
B	J
Barthélemy Alex. Louis	Janvier Pierre
[illegible]	L
[illegible]	Lacroix François
Boudinier Jules	Lafon [illegible]
C	M
Clouet Xavier	Magne Joseph-Gaspard
[illegible]	P
Charles Martin	Pasquier Pierre
Clastin Jean-Baptiste	Perlecon Bernard
Cousin Bernard	Picard Auguste
D	Pertie
Dufour Bertrand	Poulier (Mme Vve)
[illegible] Théodule	R
Dumoux Pierre	Roux (les époux)
[illegible]	[illegible]
[illegible]	S
E	Serisier Jean
Escudé (Mme Vve)	St-Pierre (les époux)
F	T
Fouquet [illegible]	Thimelli (les époux)
[illegible] Ferdinand	Tinteru [illegible]
	V
	Vandeunter Levy, née Brunner.

La Chancellerie du Consulat de France, rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés) de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

ASSURANCES.

BUREAUX DE LA Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

AU No 32 DE LA RUE DU CAMP.

Nouvelle-Orléans, janvier 1873.

Capital payé..............................$[illegible]

DIX-SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux régulations de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1872:

Sur risques d'incendie.........$[illegible]

Sur les risques de mer.........$[illegible]

Sur les risques de rivières.........$[illegible]

Plus — les risques non expirés de 1871.........[illegible]

Moins—les risques non expirés de 1872.........[illegible]

Primes remboursées.........[illegible]

Montant net des primes.........[illegible]

Pertes, frais, [illegible]

Risques d'incendie.........$[illegible]

Risques de mer.........[illegible]

Risques de rivières.........[illegible]

Plus, pertes non encore réglées.........[illegible]

Fonds réservé.........[illegible]

Réassurance.........[illegible]

Frais généraux et dépenses.........[illegible]

Intérêts sur le capital.........[illegible]

Moins l'escompte et l'intérêt.........[illegible]

Bénéfice net.........[illegible]

L'actif de la Compagnie est, d'après les taux du marché, comme suit:

Bons de chemins de fer de la ville, bons de la ville, de l'Odd Fellows' Hall, et des Turners' Association.........[illegible]

Actions de Banques, de la Cie du Gaz et des Cies d'Assurance.........[illegible]

Prêts garantis.........[illegible]

Prêts garantis par hypothèque.........[illegible]

Billets à recevoir.........[illegible]

Scrip d'autres Cies. d'assurance.........[illegible]

Primes en voie de recouvrement.........[illegible]

En caisse.........[illegible]

Total de l'actif.........[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 27 janvier A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 27 janvier 1873, ont résolu de payer, comptant, un dividende de Trente pour Cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1872 et qui sera payable le 27 janvier 1873;

De payer, sur demande, aux actionnaires, Dix pour Cent sur le capital de la Compagnie, conformément à la Charte amendée.

L'intérêt des actions se payera, dorénavant, tous les trois mois, c'est-à-dire le premier lundi d'avril, de juillet, d'octobre et de janvier.

Directeurs pour 1873:

John G. Gaines,	E. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
R. Blanco,	L. E. Marius,
Charles Macready,	W. R. Seymour,
Richard Flower,	J. Weis,
R. W. Taylor,	J. C. Morris,
J. I. Day,	G. M. Boyly,
James Byrnes,	J. L. Harris,
Lionel C. Levy,	W. B. Schmidt,
L. Alcus,	E. B. Wheelock,
L. H. Joseph,	E. T. Torian,
Scott McGehee,	Isaac L. Haas.

30 janv

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans,

No 104 RUE DU CANAL.

DIX-HUITIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux régulations de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1872, y compris les primes non expirées l'année précédente:

Sur risques d'incendie.........[illegible]

Sur risques de mer.........[illegible]

Sur risques de rivière.........[illegible]

Total des primes.........[illegible]

En moins—primes non expirées.........[illegible]

Montant net des primes 31 mai 1872.........[illegible]

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et souscrit pardevant moi, le 12 juin 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Le 10 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de TRENTE POUR CENT, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1872—dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain. [illegible]

[illegible]

— Directeurs —

[illegible]

VINGT-UNIÈME ETAT ANNUEL

— DE LA —

Compagnie Home d'Assurance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT aux régulations de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ALF. MOULTON, Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 24 janvier A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu ce 24 janvier 1873, ont adopté, à l'unanimité, la résolution suivante:

[illegible]

ALF. MOULTON, Président.

WM. H. PERKINS, Vice-Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DE LA — Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

TREIZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant des affaires de l'année expirée le 31 décembre 1872:

[illegible]

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Le 6 janvier 1873, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer les dividendes comptant suivants, [illegible]

DIRECTEURS:

Geo. Urquhart,	M. Payre,
C. T. Dugazon,	Placide Forstall,
G. W. Babcock,	Aug. Reichard,
T. Reilly Blanchard,	E. Miltenberger,
A. Schreiber,	W. B. Schmidt,
Jules Lafitte,	J. Tuyes.

18 jan—1an

VINGT-TROISIÈME ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

Nlle-Orléans, 16 mai 1872.

CONFORMÉMENT à la Charte, les Directeurs font connaître l'état des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872:

[illegible]

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

W. E. EVANS, Juge de la Seconde Cour de Justice de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil des Directeurs a décidé qu'il serait payé un intérêt de SIX POUR CENT, comptant, sur les certificats [illegible]

THOMAS A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS:

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte, véritable extraite des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip en circulation seront payés aux porteurs légaux [illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.

ANT. CARRIERE, Vice-Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

Conseil d'Administrateurs élus le 16 février 1873:

[illegible]

Bureaux de la Succursale en Louisiane

DE LA COMPAGNIE

MOUND CITY

D'Assurance Mutuelle de la Vie,

A ST-LOUIS, MISSOURI.

Officiers:

JAMES B. EADS, Président.

A. M. BRITTON, Vice-Président.

S. W. LOMAX, Secrétaire.

C. C. H. HATTON, Agent général.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE

Agence, No 35 de la rue Carondelet, Orléans.

OFFICIERS:

E. H. MAROH, Président.

R. T. MERRICK, Vice-Président

MÉDECINS SURVEILLANT

M. BOSWELL, M. D. J. B. BRECHEN, M. D.

DIRECTEURS:

E. T. Merrick,	C. H. Mensor,
Isaac Delgado,	Robert Hare,
J. A. Wills,	Wm. [illegible]
E. A. Hatch	Gustave Voelcker

Cette Compagnie émet toute espèce de polices [illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIÈRE

Aux plus Bas Taux du Tarif.

[illegible]

CHAS. KNOOFELD, Vice-Président.

[illegible]

Première Année Fiscale.

Primes reçues.........$[illegible]

[illegible]

DÉCLARÉ:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.

Dividende sur le Capital payé, [illegible] pour cent.

Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	S. Katz,	Louis Schneider,
A. Eimer Bader,	Jos. Keller,	W. B. Schmidt,
M. A. Baumgarden,	Th. Lilienthal,	H. Sieg,
	E. F. Del Bondio,	C. H. Miller,
Gustav Scherck,	H. Klotz,	S. L. Nunez,
J. H. Scheuren,	Chas. Hagedal,	H. Paulsen,
[illegible]	M. Frank,	F. Rickert,
T. Weisenbach,	M. B. Gagnon,	F. Rader,
J. B. Wilderman.		

Compagnie d'Assurance LA SALAMANDRE.

Bureaux No. [illegible] rue [illegible]

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux Régulations de sa Charte, la Compagnie présente l'état de ses affaires:

Montant des primes reçues pendant l'année finissant le 31 décembre 1872.........[illegible]

A ajouter:

Primes sur risques non expirées de 1871.........[illegible]

En moins:

Primes non expirées.........[illegible]

Primes remboursées.........[illegible]

Montant net des primes reçues.........[illegible]

Pertes éprouvées pendant l'année.........[illegible]

Réassurances.........[illegible]

Réduction.........[illegible]

Taxes, Licences, Frais généraux et Compagnie des Assureurs, moins les intérêts.........[illegible]

Net profit.........[illegible]

ACTIF:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie faite sur les livres de la Compagnie.

CHAS. ROMAN, Président.

JULES LE MORE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Ville de la Nouvelle-Orléans.

Affirmé sous serment et signé pardevant moi, ce [illegible] jour de janvier 1873.

M. T. DUCROS, Notaire public.

Le Bureau des Directeurs a résolu de payer 10 pour cent d'intérêt annuel sur le capital payé, à partir du 17 février 1873.

Il a de plus déclaré les dividendes suivants: Quatre pour cent sur le capital payé, Seize pour cent sur les primes nettes, lesquels dividendes seront placés au crédit des actionnaires, à partir du 17 février 1873.

— DIRECTEURS —

Chs. Roman,	Felix Grima,
James Wood,	J. A. Fernandez,
Placide Forstall,	Charles Lafitte
T. Reilly Blanchard, Jr,	Emile Pagot,
Christian Roselius,	Clément Mélancthon,
François Gueyrdan,	G. de Feriet,
Felix Limet,	F. A. Gonzalez
Jules Aldigé,	Louis Mahé,
W. J. Behan,	L. W. Roman,
A. D. Vezain,	F. Pons.

A une réunion des Directeurs tenue le 11 courant, monsieur Chs. Roman a été réélu Président à l'unanimité.

14 jan—

JULES LE MORE, Secrétaire.

Premier Bilan Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Delta.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie le bilan suivant:

Montant des primes reçues pour l'année finissant le 30 septembre 1872.........[illegible]

Savoir:

Primes d'incendie.........[illegible]

Primes maritimes.........[illegible]

Primes de rivière.........[illegible]

En moins:

Primes remboursées.........[illegible]

Primes non expirées.........[illegible]

Primes acquises.........[illegible]

Pertes payées:

[illegible]

Profits nets.........[illegible]

La Compagnie a l'Actif suivant:

Billets d'actions.........[illegible]

En caisse.........[illegible]

Billets à recevoir.........[illegible]

Prêts sur garanties.........[illegible]

Prêts sur hypothèque.........[illegible]

Théâtre de l'Opéra.........[illegible]

Actions Valette Dry Dock.........[illegible]

Actions Harbor Protection Co.........[illegible]

Actions Mechanics' and Traders' Ins. Co.........[illegible]

Actions Teutonia Ins. Co.........[illegible]

Actions Factors' and Traders' Ins. Co.........[illegible]

Actions Mech'cs' and Agric'l Fair Ass.........[illegible]

Actions Importers' Bonded Warehouse.........[illegible]

Actions Louisiana Cotton Factory.........[illegible]

Mobilier et garnitures de bureau.........[illegible]

Primes en cours de perception.........[illegible]

Ce qui précède est une transcription exacte et correcte des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Certifié sous serment et signé devant moi, ce 12 octobre 1872.

E. BOUNY, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs il a été résolu de payer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, sur le montant payé des actions de capital, et un dividende en certificat de VINGT-CINQ POUR CENT aux actionnaires sur leurs primes nettes [illegible] le premier payable à partir du [illegible] courant, et le second à partir du 5 novembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.

W. BAQUIE, Secrétaire.

DIRECTEURS

—DE LA—

COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA,

Pour servir pendant une année, à partir du 28 octobre 1872.

A. Baldwin,	A. Tyrone,
Emile Bagné,	E. Riviere,
J. Lapène,	H. [illegible]
M. A. de Lizardi,	M. Bechtold,
G. P. Dimand,	E. Alcée,
T. L. Airey,	G. J. Louis,
O. Hopkins,	E. [illegible]
R. Gauthier,	A. [illegible]
S. Henderson,	E. [illegible]
P. Labauve,	C. [illegible]
L. H. Gardner,	J. [illegible]
L. M. Simmons,	W. H. Olague,
	W. A. [illegible]

RAPPORT TRIMESTRIEL

—DE LA—

Banque Nationale de l'Etat.

(SYSTÈME MUTUEL.)

ETAT A LA CLOTURE DES AFFAIRES, LE 28 décembre 1872.

ACTIF.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]